

As written

**DISCOURS DE MONSIEUR ISSOUFI SAID ALI,
MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA
POPULATION LORS DU FORUM INTERNATIONAL SUR
CIPD LAHAYE DU 8 AU 12 FÉVRIER**

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs, Honorable assistance,

Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser les félicitations chaleureuses au nom du Gouvernement Comorien que je représente ici et à mon nom propre au Gouvernement Néerlandais pour son hospitalité, et au Secrétariat du Forum pour son organisation.

Après la CIPD, le Gouvernement Comorien a considérablement accru l'activité officielle et l'intérêt public à l'égard des problèmes de population, et fait prendre mieux conscience de nombreux liens entre la population et les préoccupations d'ordre social, économique et environnemental au niveau du pays. Il confirme donc son engagement à réaliser les recommandations de la CIPD et oeuvre à intégrer les objectifs dans une stratégie nationale.

Le pays ne dispose pas encore de politique explicite de population. Des objectifs démographiques sont néanmoins intégrés dans les différents programmes de santé, d'environnement et de développement social.

Les progrès accomplis en matière de politique de population depuis la CIPD ont été attestés par la création d'une Direction Générale de la Population en 1994 pour prendre en charge les préoccupations du gouvernement en matière de population. Dans sa mission, en raison de ses ressources humaines limitées, elle est appuyée par un Groupe Technique Multidisciplinaire (GTM), organe consultatif.

Mesdames, Messieurs, Honorable assistance,

Les problèmes démographiques aux Comores et leurs implications peuvent être résumés de la manière suivante:

- La croissance rapide de la population rend difficile les efforts du développement. Bien entendu ce n'est pas le chiffre de cette population qui constitue une source de préoccupation, mais les difficultés à couvrir les services de base à une population de plus en plus jeune dans un contexte économique et financier difficile en pleine mutation sociale.
- L'évolution démographique actuelle impose d'une part des mesures destinées à freiner le taux de croissance démographique et d'autre part des stratégies de création et de diversification des emplois et de préservation de l'environnement.

Depuis la tenue de la CIPD d'importantes mesures et actions gouvernementales sont en cours:

i. En matière de droits à la santé de la reproduction:

Les perceptions du Gouvernement et des leaders religieux vis-à-vis des droits en santé de la reproduction ont évolué avec la volonté d'intégrer les services de Santé de la Reproduction dans le paquet minimum de services de santé, de chercher à répondre aux besoins en Santé de la Reproduction de groupes, jusqu'alors, marginalisés tels que les jeunes et les personnes seules, et de veiller à intégrer une perspective genre dans les programmes.

ii. Egalité des sexes, équité entre les sexes et l'autonomisation des femmes

En matière d'égalité et d'équité entre les sexes, des actions ont été menées en faveur de l'amélioration de la législation de la famille, du renforcement des institutions gouvernementales et non gouvernementales, du plaidoyer pour la participation des femmes à la prise de décision et à la vie politique, et de la création des activités génératrices de revenus, telles que l'élaboration du Code de la Famille, la mise en place d'un service de protection de la Famille, l'implication du Réseau National Femme et Développement dans les actions menées par le Commissariat chargé de la Promotion de la femme et de la protection de la famille, etc.

iii. **En matière de partenariat**

Malgré les moyens limités et l'engagement à un Programme d'Ajustement Structurel, le Gouvernement Comorien déploie ses efforts pour mener à bien les activités en matière de population et de développement. Il continue aussi à développer des mécanismes institutionnels favorisant la coordination des actions et la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires multilatéraux et bilatéraux.

En outre, pour créer un environnement propice, les efforts du Gouvernement s'orientent également vers la recherche et la définition d'une stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication en matière de santé de la reproduction.

Mesdames, Messieurs, Honorable assistance,

S'il est vrai que les actions novatrices, lancées depuis la CIPD n'ont pas pu aboutir en raison d'obstacles liés à nos sociétés, on ne saurait néanmoins oublier les changements intervenus dans celles-ci.

Pour ce faire, il nous faudra construire le scénario qui nous donnera la capacité de créer nos propres ressources, d'exploiter et d'amplifier toutes les stratégies alternatives en vue d'un développement humain durable où la parité entre les sexes conjuguera efficacité et équité. C'est notre participation totale qui aidera à changer l'image de nos sociétés.

Des efforts ont été consentis de part et d'autre après la CIPD. Permettez-moi donc de saisir cette occasion pour remercier sincèrement tous les partenaires qui ont assisté les Comores dans ses efforts pour le développement en particulier le FNUAP, et qui, je n'en doute pas, continueront à le faire.

Et je vous remercie de votre aimable attention.